

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : 09/02/2023	
INTITULE DE L'ACTION : Distinct Era			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)	50	Autofinancement	
		Dons de l'association	55
Frais de transport (2)	32	Participation des personnes (4)	
2 allés retours Conférencière Mme Fischer			
Boissons et alimentation			
15 repas	162		
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
Assurance			
Tracts, affiches			
		Aide demandée au PIC	489
Taxes (SACEM)			
Divers			
Artistes conférence	150		
Animation DJ	150		
		Bénévolat	
Personnel bénévole			
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	544	TOTAL	544

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.